



Commission for Environmental Cooperation of North America

Comisión para la Cooperación Ambiental de América del Norte

Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord

7 août 2001

Madame, Monsieur,

Le Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) de la Commission de coopération environnementale (CCE) a le plaisir de vous inviter à l'atelier public de sa 13^e réunion ordinaire, lequel a été remis dû aux événements tragiques du 11 septembre dernier. L'atelier se tiendra vendredi le 2 novembre prochain à l'hôtel **Marriott University Park** de Tucson, en Arizona.

L'atelier public vise à recueillir les observations des personnes intéressées sur les activités et les initiatives mises en œuvre sous l'égide du Groupe. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire de l'atelier à titre d'information.

Les intervenants qui prévoient assister à l'atelier sont priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint. Ce formulaire servira à faire les réservations d'hôtel et de transport, ainsi qu'à déterminer le nombre de participants. Les participants qui ont besoin d'une aide financière pour les frais d'hébergement et de déplacement peuvent l'indiquer dans la section appropriée du formulaire. Le budget affecté à cette aide étant limité, les demandes seront examinées sur une base individuelle. **Il est très important que vous retourniez le formulaire d'inscription au plus tard le 5 octobre**, de manière que nous puissions coordonner les réservations de chambres d'hôtel, de billets d'avion et de locaux pour la réunion. Si nous ne recevons pas votre formulaire dans le délai prescrit, nous ne pourrons pas garantir la réservation de chambre. Nous enverrons les documents relatifs à l'atelier lorsque nous aurons reçu les formulaires d'inscription.

Le Groupe de travail sur la GRPC a été constitué en 1995 afin de mettre en œuvre, de concert avec la CCE, les décisions et les engagements énoncés dans la résolution du Conseil no 95-5 concernant la gestion rationnelle des produits chimiques. Cette résolution vise les substances qui suscitent des préoccupations communes dans les pays membres de la CCE à savoir le Canada, le Mexique et les États-Unis. Elle porte essentiellement sur les substances toxiques rémanentes et biocumulatives. Le Groupe de travail sur la GRPC est composé de deux cadres supérieurs de chacun des trois pays dont les fonctions se rapportent à la réglementation ou à la gestion des substances toxiques.

La CCE a été créée en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE). Son mandat consiste à se pencher sur les problèmes environnementaux à l'échelle du continent nord-américain, à contribuer à la prévention des différends commerciaux et environnementaux et à promouvoir l'application efficace des lois de l'environnement. À cette fin, la CCE facilite la coopération et la participation du public dans le but de favoriser la conservation, la protection et l'amélioration de l'environnement en Amérique du Nord pour les générations actuelles et futures.

Le Conseil de la CCE est composé de ministres (ou de leurs représentants) des trois pays, c'est-à-dire : David Anderson, ministre de l'Environnement du Canada, Victor Lichtinger, secrétaire à l'Environnement et aux Ressources naturelles du Mexique, et Christine Todd Whitman, administratrice de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sentiments les plus distingués.

(signé)

William Sanders, président

Groupe de travail sur la gestion
rationnelle des produits chimiques

Pièce jointe Ordre du jour provisoire
Formulaire d'inscription